

Formation clinique en psychologie : L'INTERNAT

COMITÉ D'AGRÉMENT DE LA FORMATION CLINIQUE

30 SEPTEMBRE 2021

Formation clinique en psychologie : L'INTERNAT

Exigences de l'internat

Procédure pour l'internat

- Choix de milieu
- Journée d'appariement à l'internat « Match day » (3^e vendredi de février) :
18 FÉVRIER 2022
- Ressources

Politique de départ à l'internat

Exigences de l'OPQ pour la formation clinique: Compétences

La formation clinique inclut:

- Stage 700 heures (practica)
- Internat 1 600 heures (un an à temps plein, c.-à-d. 35 h/semaine)

Compétences professionnelles

- Relations interpersonnelles (intégrée aux stages et à l'internat)
- Évaluation : 500 h (800 h - neuropsychologie)
- Intervention : 500 heures (200 h – neuropsychologie)
- Recherche (intégrée aux stages et à l'internat; dans le but de former l'étudiant à l'utilisation éclairée des résultats de la recherche dans le cadre de la pratique professionnelle)
- Éthique et déontologie (intégrée aux stages et à l'internat)
- Consultation : 25 h
- Supervision donnée : 25 h

Les rotations

- Majeure/Mineure (ou temps égal)
- Assurer la diversité diversité d'expériences
- Différents superviseurs: maximise les chances que l'interne soit exposé à différentes manières d'exercer l'évaluation et l'intervention psychologique/neuropsychologique, ainsi que la supervision. (et rend l'interne beaucoup moins vulnérable si une mésentente survient)

Exigences de l'OPQ pour l'internat: Contact client

600 heures de contact client (500 pour concentration neuropsychologie)

- incluant au moins 400 heures de contact direct (350 pour concentration neuropsychologie), le reste des heures de contact client pouvant être complété par du contact indirect

Contact client

- Contact direct: toute activité de formation pratique lors de laquelle l'étudiant est face à face et intervient, dans un rôle actif, auprès d'un client et/ou de tout membre significatif de son système (ex.: enseignant, parent, dirigeant/gestionnaire) en lien direct avec la prestation de services psychologiques.
- Contact indirect: toute activité de formation pratique reliée à la prestation de services psychologiques, mais pour lesquels l'étudiant n'intervient pas directement auprès du client ou de tout membre significatif de son système (ex.: observer derrière le miroir ou à l'aide d'un média électronique, assister à titre d'observateur à une intervention ou à une évaluation, etc.).

Exigences de l'OPQ pour l'internat: Supervision

200 heures de supervision, incluant 100 heures de supervision individuelle

- La supervision est qualifiée d'**individuelle** lorsque le superviseur et l'étudiant interagissent l'un avec l'autre, en face à face, et qu'ils traitent spécifiquement d'un client de l'étudiant ou d'un mandat qui lui est confié, ainsi que de toute question relative à son développement professionnel.
- La supervision individuelle peut se dérouler avec comme seuls participants le superviseur et le supervisé ou elle peut se dérouler dans un groupe comptant un certain nombre de superviseurs et de supervisés. Dans le dernier cas, l'étudiant reçoit, en présence d'autres étudiants, une supervision pour un de ses clients ou pour les mandats qui lui sont confiés.
- La supervision est qualifiée « **de groupe** » lorsque les membres d'un groupe participent à la supervision de leur collègue, ce qui contribue à enrichir leur exposition à divers types de cas, de clientèles, de systèmes ou de groupes communautaires et de modalités d'évaluation et d'intervention. Les étudiants y développent aussi des habiletés d'interaction professionnelle et y consolident leur identité professionnelle. Cette forme de supervision peut être comptabilisée dans les heures totales de supervision.

Practica et internats: des procédures différentes

PRACTICA

Obligatoirement dans l'un des 5 milieux agréés de la région de Québec

Procédure d'appariement par le Système de gestion des stages.

INTERNATS

Marché libre: l'étudiant a la responsabilité de trouver un internat conforme au programme

Types d'internat

- Agréés APA/SCP (APPIC)
- Agréés SCP
- Agréés par l'École
- Non agréés

Choix de milieu

Programmes d'internat agréés par la SCP et l'APA

- www.cpa.ca/accreditation/CPAAccreditedprograms
- APPIC: [Association of Psychology Postdoctoral and Internship Centers](http://www.appic.org/)

Programmes d'internat agréés par l'École de psychologie

- <http://www.psy.ulaval.ca/?pid=831#internat1>

Internats et milieux non agréés

- Internats existants mais non agréés, ni par SCP, APA et École
- Programme d'internat inexistant
- **Cette catégorie inclut toutes les combinaisons de rotations pour lesquelles il n'existe pas d'entente préalable, même si ces dernières sont dans des milieux déjà agréés.**

Une combinaison de rotations pour lesquelles il n'existe pas d'entente préalable, même si ces dernières sont dans des milieux déjà agréés, ne constitue pas un internat.

TOUS LES PROJETS SUR MESURE DOIVENT ÊTRE APPROUVÉS PAR LE COMITÉ D'AGRÉMENT AUX DATES DÉTERMINÉES, SINON L'INTERNAT NE SERA PAS RECONNU.

Internats et milieux non agréés:

VOIR EXIGENCES CONCERNANT L'INTERNAT EN PSYCHOLOGIE

INTERNATS NON AGRÉÉS

Programme d'internat existant et structuré (brochure), n'ayant pas reçu d'agrément SCP, APA ou École

Procédure d'agrément

- Demande au Comité d'agrément
 - 15 janvier
 - Brochure
 - Tableau rempli
 - CV des superviseurs
- Réponse à la mi-février

MILIEUX NON AGRÉÉS

Programme d'internat inexistant

Procédure d'agrément

- Lettre d'intention au Comité d'agrément (max 5 pages)
 - 1^{er} novembre
 - Justification du projet d'internat
 - Description du milieu
 - Description des démarches entreprises
 - Réponse mi-décembre
- Demande complète au Comité d'agrément
 - 15 janvier
 - Informations selon rubriques précises (brochure)
 - CV des superviseurs
- Réponse à la mi-février

Demandes d'internat: Québec, Montréal, etc. (≠APPIC)

Procédure définie par le milieu concerné

Dossier de candidature habituel:

- Formulaire complété
- CV
- Lettre de présentation personnalisée
- Lettres de références

La plupart des milieux se conforment au calendrier APPIC

Attention! certains internats dans la région de Montréal peuvent être de 800h seulement- s'assurer d'avoir une entente pour 1600h

Demandes d'internat: APPIC

Sélection des programmes intéressants (septembre)

Demande APPIC, en ligne (novembre)

- Informations personnelles et académiques (incluant formulaire rempli par le directeur de programme)
- Formation pratique (compilation des heures, patients, tests; incluant approbation du directeur de programme)
- CV
- Relevés de notes (traduction)
- Essais (autobiographique, orientation théorique, diversité, recherche)
- Lettres de référence (entre 2 et 4; formulaire canadien)
- Lettres de présentation personnalisées

Entrevues (notifications en décembre, entrevues en janvier)

Appariement (choix début février, réponse fin février)

Sur une note personnelle

« Match Day »: février 2022

Annonce par téléphone (pour Québec)

- ≈ 8 h : Courriels aux candidats non retenus
- ≈ 9 h : Appel des candidats selon l'ordre de priorité

Présence obligatoire et classement déjà fait

- Si votre premier choix vous fait une offre, vous acceptez IMMÉDIATEMENT.

On peut:

- Dire qu'on attend la réponse d'un autre milieu avant de confirmer

On ne peut pas:

- Dire oui et se désengager par la suite
- Dire non et rappeler pour changer d'idée
- Laisser attendre un milieu plus d'une trentaine de minutes

« Match Day »: février 2022

APPIC

- Notification par courriel
- **Si appariement, engagement obligatoire**
- Participation à la phase II non obligatoire

Ressources pour Québec

Page Web du Comité d'agrément

- <http://www.psy.ulaval.ca/?pid=831>

Responsable du Comité d'agrément

- formationclinique@psy.ulaval.ca

Coordonnateur des services cliniques

- Louis.Laplante@psy.ulaval.ca

Le SPLA

Ressources pour APPIC

Site internet de l'APPIC : www.appic.org

Site internet de NMS (National Matching Services) :
www.natmatch.com/psychint/reglink.htm

Site interne du CCPPP (Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle) : <https://ccppp.wildapricot.org>

Guide à l'intention des étudiants canadiens appliquant pour un internat APPIC, *Match Made on Earth, 2nd edition* (2017)
[https://www.ccppp.ca/resources/Documents/Match%20Made%20on%20Earth%20Second%20Edition%20\(July%202017\).pdf](https://www.ccppp.ca/resources/Documents/Match%20Made%20on%20Earth%20Second%20Edition%20(July%202017).pdf)

Livre

Internship in Psychology: The APAGS Workbook for Writing Successful Applications and Finding the Right Fit, Fourth Edition. (2018)

Le bureau de traduction Langulaire est un service de traduction par des étudiants de l'UL et ceux-ci sont révisés par un traducteur agréé.

Politique de départ à l'internat

Un certain nombre d'étudiants quittaient en internat alors que leurs travaux de recherche n'avançaient pas au rythme prévu dans le programme.

Il est difficile de concilier l'internat et le travail en recherche et, à la suite de l'internat, plusieurs étudiants obtiennent un emploi, ce qui retarde encore plus la recherche et donc, la diplomation.

Ce retard n'est pas sans conséquences:

- Pour l'étudiant, puisque ce dernier ne reçoit pas le salaire qu'il devrait recevoir s'il était psychologue et peut perdre des opportunités d'emploi;
- Pour l'Université, puisque cela augmente la durée moyenne des études.

C'est pourquoi le Comité de programme a établi que le départ en internat devait être encadré selon des critères plus explicites.

Politique de départ à l'internat

PH.D. R/I

Pour faire des demandes

- Réussite du séminaire de projet et séminaire évolutif I
- Autorisation du directeur de recherche (courriel avant le 31 octobre)

Pour partir en internat

- Réussite du séminaire évolutif II, avec une recommandation favorable qui atteste que l'étudiant est suffisamment avancé en recherche

D.PSY.

Pour faire des demandes

- Réussite du séminaire de projet
- Autorisation du directeur de recherche (courriel avant le 31 octobre)

Pour partir en internat

- Réussite du séminaire de dépôt ou séminaire évolutif additionnel, avec avis favorable qui atteste que l'étudiant est suffisamment avancé en recherche

À: formationclinique@psy.ulaval.ca

É. Tudiante et moi-même avons discuté du déroulement de sa recherche. Nous considérons que ses travaux de thèse/mémoire sont suffisamment avancés pour qu'elle puisse partir en internat pendant l'année 20XX-20XX. Par conséquent, j'autorise É. Tudiante à démarrer ses demandes d'internat.

Directeur Bien-Aimé

- Courriel typique à envoyer avant le 31 octobre

Et ensuite?

Lettre d'acceptation à l'internat (15 mars)

- L'étudiant qui est sélectionné par un milieu doit transmettre au Comité d'agrément de la formation clinique une copie de la Lettre d'acceptation à l'internat signée conjointement par le directeur de la formation, les superviseurs et l'étudiant. Ce dernier a la responsabilité de transmettre cette lettre d'acceptation à l'Université avant le 15 mars. La réception de cette lettre est conditionnelle pour l'inscription à l'internat à l'automne.

Plan de formation individualisée (15 octobre)

- Toute offre d'internat entérinée par un étudiant et ses superviseurs doit faire l'objet d'une entente écrite et élaborée conjointement par toutes les parties. Il sera nécessaire de définir explicitement un Plan de formation individualisée qui tient compte des objectifs à atteindre en cours de formation ainsi que les moyens préconisés pour y parvenir, et ce, afin de s'assurer que l'enseignement reçu réponde aux exigences de l'OPQ et de la SCP.

<http://www.psy.ulaval.ca/?pid=831>

